

# Collégiens de Cousance : les parents d'élèves manifestent dans le conseil départemental

**Le Département du Jura a modifié la carte scolaire, contraignant les élèves de Cousance et de ses environs à se rendre au collège de Saint-Amour en septembre. Ils pouvaient jusqu'ici fréquenter le collège de Cuiseaux, plus proche, mais en Saône-et-Loire. Ils ont manifesté, mercredi, dans le hall du conseil départemental.**

Un tapis rouge, des écharpes de maire, des banderoles, des chansons et un peu de théâtre. Les parents des collégiens de Cousance et ses environs ont manifesté dans le hall du conseil départemental, mercredi 26 février. Ils protestent contre la modification de la carte scolaire, contraignant leurs enfants à se rendre au collège de Saint-Amour en septembre. Ils pouvaient jusqu'ici fréquenter le collège de Cuiseaux, plus proche, mais en Saône-et-Loire. Une quarantaine de pa-

rents d'élèves, d'enfants et de professeurs sont venus manifester. Ils ont été accueillis par Joël Simon, directeur de cabinet de Clément Pernot, président du conseil départemental.

## Une pétition recueille 1 600 signatures

Muriel Henry-Noël, représentante des parents d'élèves de l'école de Cousance et du collège de Cuiseaux, et son mari Éric, représentant également des parents d'élèves de Cousance, ont saisi le tribunal administratif le 1<sup>er</sup> février. Ils ont demandé l'annulation d'une délibération adoptée le 2 décembre 2019 par le conseil départemental du Jura qui modifiait la carte scolaire. Le Département a en effet décidé d'affecter les élèves des communes d'Augéa, Cuisia, Cousance, Digna, Gizia, Rosay, Chevreaux et Maynal

au collège de Saint-Amour, dès la rentrée 2020. La délibération indique que « dans l'hypothèse du maintien de la sectorisation actuelle, les effectifs du collège Lucien-Febvre devraient poursuivre leur inexorable déclin ».

Par ailleurs, des travaux de rénovation sont en cours au collège de Saint-Amour. Cette requalification fera du collège « un établissement compact et fonctionnel en capacité d'accueillir les élèves jurassiens d'un secteur élargi, assurant de la sorte sa pérennité », est-il également inscrit dans la délibération.

Une pétition lancée en juin 2019 a recueilli 1 600 signatures, pour demander la préservation du libre choix entre les deux établissements. Voilà plusieurs mois que les parents manifestent leur mécontentement. Ils ne comprennent pas pourquoi leurs enfants devraient subir un temps de



**Les parents d'élèves originaires du secteur de Cousance scolarisés à Cuiseaux, des enfants et des professeurs ont manifesté dans le hall du conseil départemental du Jura pour dénoncer un projet qui les oblige à partir au collège de Saint-Amour.** Photo Progrès/Philippe TRIAS

trajet supplémentaire

« Nous regrettons de ne pas être soutenus par les élus, indique Éric Noël. Et notamment par nos maires. Nous n'avons aucune aide. »

Le conseil départemental, de

son côté, n'a pas apporté de réponse ou de commentaire. « Une procédure est en cours au tribunal administratif », indique-t-on simplement.

**Renaud LAMBOLEZ**